



Équipe de réalisation

Emmanuelle Boulfroy, M.Sc.
Donald Blouin, ing.f., M.Sc.
Guy Lessard, ing.f., M.Sc.

Plus de 5 600 arbres et arbustes plantés chez des producteurs agricoles de la Côte-de-Beaupré pour améliorer la biodiversité

La Côte-de-Beaupré est un heureux mélange de terres agricoles situées le long du fleuve Saint-Laurent et de terres forestières plus au nord. Au sein de la portion agricole, la présence des arbres est inégale : certains secteurs sont totalement dépourvus d'arbres, alors que l'on retrouve par endroits des bandes isolées ou des îlots forestiers boisés entre les champs.

Comme l'absence d'arbres peut entraîner certains problèmes environnements et/ou économiques, il est fort pertinent de mettre en place des mesures pour inciter les producteurs agricoles à réaliser des plantations sur leurs terres.

Depuis 2013, le CERFO sensibilise et accompagne les producteurs agricoles de la région de la Côte-de-Beaupré, afin d'augmenter la présence des arbres et arbustes sur leurs propriétés.

Ces plantations peuvent en effet apporter de nombreux bénéfices. Elles contribuent, entre autres, à **augmenter la biodiversité**, en particulier lorsqu'une diversité d'espèces est plantée, en :

- **améliorant la connectivité** des îlots boisés présents,
- **créant de nouveaux habitats, augmentant la diversité floristique et faunique.**

Les plantations d'arbres et arbustes peuvent aussi aider à **résoudre certaines problématiques présentes sur les exploitations agricoles** :

- **Améliorer la qualité de l'eau** d'un fossé ou d'un cours d'eau, en créant de l'ombre, en retenant le sol et en limitant le ruissellement des pesticides et fertilisants;
- **Minimiser les pertes de sol** dues à l'érosion par le vent et par l'eau de ruissellement;
- **Protéger les bâtiments et les animaux d'élevage** des effets néfastes du vent et **réduire les coûts de chauffage**;
- **Protéger les cultures** des effets néfastes du vent et du gel (entre autres, en créant une couverture de neige plus uniforme) et **améliorer les rendements**;
- **Améliorer la production** en favorisant la présence des **insectes pollinisateurs et prédateurs**.



Figure 1 : Localisation des projets de plantations

Sur la Côte-de-Beaupré, entre 2014 et 2017, ont été réalisés :

- 11 711 m linéaires de plantations;
- 1 966 m² d'îlots de biodiversité;
- 5 656 arbres et arbustes mis en terre.

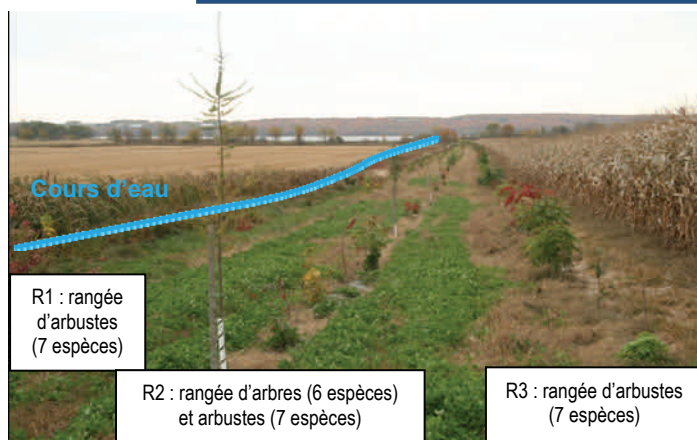
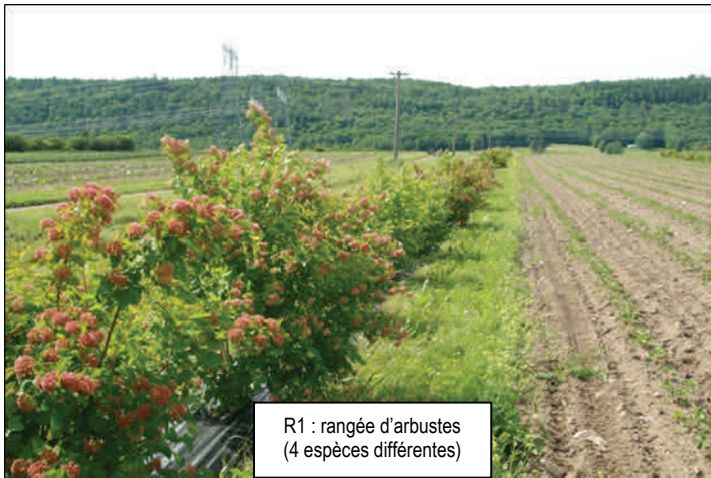


Figure 2 : Plantation en 2017 d'une haie brise-vent sur la Réserve nationale de la faune de Cap-Tourmente, à Saint-Joachim, à proximité d'un cours d'eau (protection contre le vent et de la bande riveraine)



R1 : rangée d'arbustes
(4 espèces différentes)

Figure 3 : Plantation en 2015 d'une haie arbustive à la ferme Arthur Cauchon à Château-Richer (protection contre le vent et le gel pour les cultures maraîchères)



Îlot de biodiversité constitué d'un groupe de 5 arbres et arbustes d'espèces différentes disposés en étoile

Figure 4 : Plantation en 2016 d'îlots de biodiversité à la ferme les Canardis à Saint-Ferréol-les-Neiges (protection contre le vent et la chaleur pour les canards)

Pour assurer son succès, toute plantation d'arbres et d'arbustes nécessite d'être correctement planifiée et entretenue :

- **Le choix des essences et du patron de plantation** doivent être réfléchis en fonction des problèmes à résoudre, des conditions climatiques et de sol présentes et des efforts à mettre pour l'entretien.
- **Un paillis en plastique ou organique** doit être installé pour protéger les jeunes plants de la compétition.
- **Plusieurs débroussaillages** sont requis durant les premières années qui suivent la plantation (1 à 2 fois par année), tant que les plants sont plus petits que la compétition herbacée. Ils assurent la survie et croissance des jeunes plants.
- **La taille de formation** des arbres feuillus s'avère aussi rapidement nécessaire pour former des arbres droits et solides (les fourches causent des zones de fragilité).
- **L'élagage** des branches basses latérales permet, quant à lui, de limiter l'empiètement des branches dans les champs en culture et facilite la circulation de la machinerie agricole à proximité des plantations.
- **Le rabattement** à 15 cm du sol de certains arbustes après 5-6 ans, lorsque leur vigueur commence à décliner, est aussi conseillé, en particulier chez les saules et les sureaux.

Un petit guide sur l'entretien des arbres en haie brise-vent et bandes riveraines a été produit par le CERFO et est disponible sur <http://cerfo.qc.ca/index.php?id=166>.



Figure 5 : Exemple de taille de formation d'un plant d'érable de 2 ans (suppression d'une fourche et choix de la tige maîtresse d'avenir)

Ce projet a été réalisé en vertu du volet 3.1 du programme Prime-Vert 2013-2018 et a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Ce projet a été possible grâce à la formidable collaboration de nombreux producteurs agricoles de la Côte-de-Beaupré.